



**Conseil National des Organisations de la Société
Civile Guinéenne.**

Force de veille, d'alerte, d'interpellation et de proposition.

COMMUNIQUE DE PRESSE DU CNOSCG

« Le CNOSCG s'indigne contre la manipulation des informations par des communicants mercenaires »

Les propos attribués à Dr Dansa et à «Mediaguinée» sur les réseaux sont faux et résultent d'une manipulation de l'information par certains communicants politiques.

Il ne revient pas à des communicants de partis politiques de communiquer à la place du CNOSCG et à plus forte raison pour son Président.

Pour ce qui connaissent le CNOSCG, toutes informations qui ne sont pas relayées par sa cellule de communication ne sont pas crédibles et ne relèvent pas de l'institution.

Une fois encore en ce qui concerne la crise à la Cour Constitutionnelle:

- 1) Le CNOSCG a été la première Institution à s'intéresser à ce dossier depuis plus de deux mois;
- 2) Les forces sociales n'ont organisées aucune manifestation sur cette crise ;
- 3) Le CNOSCG et son président n'ont participé à aucune manifestation y compris le sit-in ;
- 4) Le CNOSCG partage les initiatives citoyennes qui concourent solidairement à faire respecter l'Etat de droit en Guinée y compris le respect de la constitution et des lois ;
- 5) La destitution du Président de la cour constitutionnelle et tout autre membre, bien que possible selon la loi, contiendrait des vices qui biaisent dans le fond et dans la forme la présente procédure. Des Ambiguïtés à la fois sémantiques, juridiques et procédurales existent et elles méritent d'être clarifiées afin de convaincre l'opinion sur la légalité de la démarche.
- 6) Le sit-in organisé le mercredi passé est l'initiative de la cellule balai citoyen et non des forces sociales ou de toute la société civile ;
- 7) Le CNOSCG au moment opportun tiendra une conférence de presse pour donner sa position officielle; mais d'ici-là, force doit rester à la loi et les Conseillers doivent œuvrer pour une gestion à l'interne de la crise.

Le CNOSCG demande aux communicants d'arrêter de manipuler les informations et de diffamer les acteurs de la société civile. Ces pratiques et agissements au nom de partis politiques, rabaissent le niveau de la politique et du débat sur l'espace public.

Le CNOSCG invite :

- Les acteurs sociaux à une en synergie et en concertation pour toute position qui engagerait la société civile ;
- L'opinion surtout les internautes à éviter des commentaires tendancieux, sur des questions éminemment juridiques ;
- L'association des magistrats, le barreau et les associations professionnelles de droit constitutionnel de prendre la parole et d'éclairer la lanterne des citoyens ;
- Les conseillers de la Cour au dialogue pour éviter à notre jeune démocratie une panne constitutionnelle et des jurisprudences fâcheuses.

Aux organisations de la société civile, d'éviter la confusion et l'amalgame entre une crise interne, créée et animée par les conseillers, qui sont considérés comme les « sages » à un quelconque Projet de modification constitutionnelle.

Si nous avons opté pour la séparation des pouvoirs, la Cour constitutionnelle dotée de tous les pouvoirs constitutionnels doit être indépendante et intègre dans ses démarches.

La société civile doit rester objective et équidistante dans la conduite de ses fonctions de veille, d'alerte et d'interpellation.

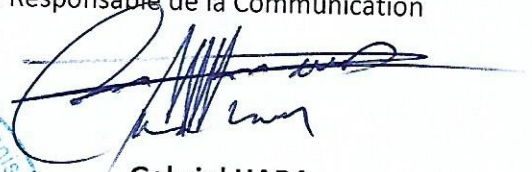
Plus cette crise perdure, plus la Cour Constitutionnelle perd sa crédibilité au regard de l'opinion nationale et internationale.

Toutes autres communications et commentaires attribués au CNOSCG et à ses responsables ne sont que des affabulations, discrédits et manipulations.

Fait à Conakry, le 20 septembre 2018

LE SECRETARIAT EXECUTIF

Le Responsable de la Communication



Gabriel HABA